



La motivation pour le français à l'université en Europe : étude de cas à Valence, Espagne

Patricia Lopez Garcia

Universitat de València, Espagne

Patricia.lopez-garcia@uv.es

<https://orcid.org/0000-0002-8790-770X>

Reçu le 30-07-2024 / Évalué le 10-09-2024 / Accepté le 30-11-2024

Résumé

Les rapports des institutions européennes mettent en avant l'importance des langues étrangères dans l'éducation obligatoire, les considérant comme indispensables. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de son côté, souligne qu'il est impératif d'exiger des compétences de haut niveau pour une insertion professionnelle réussie. Cependant, aucun de ces rapports se réfère à l'enseignement des langues étrangères dans l'enseignement supérieur. Les institutions françaises ont lancé une campagne de promotion du français, destinée aux parents et directeurs d'établissements, en avançant 17 arguments pour apprendre cette langue. Une étude menée à l'Université de Valence (Espagne) auprès d'étudiants en philologie, traduction et tourisme cherche à évaluer si ces arguments sont valides pour un public universitaire, en les analysant en fonction de trois notions — motivation intrinsèque (plaisir d'apprendre), orientation intégrative (immersion culturelle) et orientation instrumentale (avantages pratiques). L'enquête auprès de 96 étudiants révèle des différences marquées entre les trois filières. Les étudiants en philologie privilégient la motivation intrinsèque (46,9 %), valorisant la richesse culturelle du français, tandis que les étudiants en traduction (56,9 %) et en tourisme (62,2 %) favorisent l'orientation instrumentale, percevant le français comme un atout professionnel.

Mots-clés : motivation intrinsèque, orientation intégrée, orientation instrumentale, langue française, université

Motivation for French at a University in Europe : A Case Study in Valencia, Spain

Abstract

Reports from European institutions highlight the importance of foreign languages in compulsory education, considering them to be indispensable. The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), from their perspective, stresses that it is imperative to demand high-level skills for successful professional integration. However, none of these reports refer to the teaching of foreign languages in higher education. French institutions have launched a campaign to promote French to parents

and school heads, putting forward 17 arguments for learning the language. A study carried out at the University of Valencia among philology, translation and tourism students sought to assess whether these arguments would be valid for a university audience by analysing them in terms of three concepts: intrinsic motivation (pleasure in learning), integrative orientation (cultural immersion) and instrumental orientation (practical benefits). The survey of 96 students revealed marked differences between the three streams. Philology students favoured intrinsic motivation (46.9 %), valuing the cultural richness of French, while translation (56.9 %) and tourism (62.2 %) students favoured instrumental orientation, perceiving French as a professional asset.

Keywords: intrinsic motivation, integrated orientation, instrumental orientation, French language, university

Introduction

De nos jours, les enjeux sociolinguistiques et sociopolitiques sont tels que, dans l’imaginaire du citoyen européen, ne parler aujourd’hui qu’une seule langue autre que la sienne n’est plus d’actualité. Dans cet esprit, l’article 165, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne (traité FUE) souligne que l’action de l’Union vise « à développer la dimension européenne dans l’éducation, notamment par l’apprentissage et la diffusion des langues des États membres », tout en respectant pleinement la diversité culturelle et linguistique¹. En effet, l’Europe étant un continent d’une grande diversité linguistique (langues officielles, régionales, minoritaires), l’apprentissage des langues se voit ainsi reléguer le rôle d’assise du projet européen en soi. Les compétences requises pour pouvoir communiquer de façon optimale dans des contextes sociaux, professionnels, scientifiques et autres font partie des enjeux, non seulement éducatifs (l’Éducation pour tous) mais aussi des projets de développement aussi bien économiques que technologiques (politique d’attraction de talents internationaux). Pour ce faire, les politiques européennes se doivent d’encourager l’enseignement-apprentissage des langues non seulement moyennant des aides mais aussi des directives permettant un cadre homogène susceptible de faciliter la mobilité des nouveaux citoyens plurilingues en égalité de conditions.

Les différents rapports tels que *Eurydice* (rapport de 2023) se basant sur leurs propres données ainsi que sur celles des études de l’OCDE. *i.e.* Pisa et

¹ Article 165, paragraphe 1 du traité FUE

TALIS) et Eurostat nous offrent un horizon plutôt prometteur. Malgré le Brexit, un événement qui laissait présager un recul de la langue anglaise, celle-ci continue de conserver sa position dominante. En 2020 elle comptait avec plus de 90 % des élèves de l'Union Européenne l'ayant choisi comme première langue étrangère et ce, à au moins un niveau d'enseignement (c'est-à-dire primaire, premier cycle du secondaire ou deuxième cycle du secondaire). Dans 11 pays² (Eurydice, 2023 : 85) plus de 90 % des élèves continuent à l'apprendre à tous les niveaux d'enseignement. Ce constat n'étonne personne, l'effet de globalisation n'a cessé d'exercer son influence, bien plus marqué aujourd'hui grâce aux différents médias (plateformes audiovisuelles de type *Netflix*, *HBO* et autres, musicales comme *Spotify*, des réseaux sociaux comme *X*, *TikTok*, *Instagram*, etc.), ce qui a renforcé la présence de la langue anglaise dans la vie quotidienne des Européens et cela à tous les niveaux et dans toutes les tranches d'âge. Cependant, la langue française continue à se maintenir comme deuxième langue étrangère (sauf en Belgique, au Luxembourg, en Suisse dans les cantons où la première langue est l'allemand et en Roumanie où, dans ce contexte particulier elle occupe la première place). Si nous comparons les chiffres d'aujourd'hui avec ceux de 2013, le pourcentage d'étudiants de français arrive à se maintenir dans la plupart des pays de l'UE. Certains pays comme la Bulgarie, la Croatie, la Slovaquie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Pologne, la Roumanie et la Suède ont même expérimenté une légère hausse du nombre d'élèves, l'Espagne et le Portugal étant les cas marqués du fait que la hausse a été supérieure à 5 %.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le rapports *European Commission / EACEA / Eurydice* de 2024 prend en compte l'espace Espace européen de l'Enseignement supérieur (EEES) constitué par 48 pays membres. Les données sur le nombre de diplômés par pays sont relativement accessibles, de même que celles concernant les mobilités liées au programme Erasmus. En revanche, aucune information n'est fournie sur l'apprentissage des langues chez les étudiants universitaires. L'absence de résultats liés aux langues étrangères des universitaires s'oppose à l'objectif de l'Union européenne cherchant à encourager l'apprentissage des langues

² France, Croatie, Italie, Chypre, Lettonie, Malte, Autriche, Pologne, Suède, Liechtenstein et Macédoine du Nord.

étrangères pour favoriser la diversité et contredit nettement les recommandations du rapport de l'OCDE de 2024 sur le besoin de renforcer encore plus les compétences en langues secondes.

1. La notion de motivation dans l'apprentissage des langues

La notion de motivation a été l'objet de différentes recherches, et cela dans tous les domaines. Cependant notre recherche se veut d'analyser la motivation ou les différentes orientations dans un contexte très particulier, celui du contexte d'enseignement universitaire. Legendre (1993 : 388) définit la motivation comme « l'ensemble de désir ou de volonté qui pousse une personne à accomplir une tâche ou à viser un objectif qui correspond à un besoin ». Si nous voulons circonscrire l'effet de la motivation pour l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère, la définition de Raby (2008 : 10) nous éclaire un peu plus.

La motivation pour apprendre une langue étrangère en situation académique peut être définie comme un mécanisme psychologique qui génère le désir d'apprendre la langue seconde, qui déclenche des comportements d'apprentissage, notamment la prise de parole en classe, qui permet à l'élève de maintenir son engagement à réaliser les tâches proposées, quel que soit le degré de réussite immédiate dans son interaction avec les autres élèves ou le professeur, qui le conduit à faire usage des instruments d'apprentissage mis à sa disposition (manuel, dictionnaire, tableau) et qui, une fois la tâche terminée, le pousse à renouveler son engagement dans le travail linguistique et culturel (Raby, 2008 : 10).

Cette définition rejoint celle de Gardner (2007) qui expose que la motivation associée à l'apprentissage d'une seconde langue est un phénomène très complexe aux multiples facettes. En effet, selon l'auteur, celle-ci pourrait être déterminée par deux variables, l'attitude et l'orientation. L'attitude engloberait les représentations et les univers de croyance à l'égard de la langue comme objet d'apprentissage et l'orientation, quant à elle, serait plutôt subordonnée aux résultats, aux profits que pourrait nous offrir le fait d'apprendre une seconde langue.

Pour notre étude nous nous sommes fondée sur trois notions afin de pouvoir évaluer les processus de motivation et/ou d'orientation des trois groupes d'élèves de l'université de Valencia. La première est le concept de

motivation intrinsèque définie par Deci et Ryan (1985) et qui considère que la motivation intrinsèque se manifeste quand l'individu s'engage dans une activité pour la satisfaction personnelle, pour le plaisir, sans rien demander en retour. La deuxième notion est l'orientation intégrée, définie par Gardner et Lambert (1972), celle-ci est plus appropriée pour notre étude puisqu'elle se réfère à une motivation à apprendre une langue seconde dans le but de s'intégrer à la communauté de cette langue, de mieux comprendre sa culture, de mieux s'identifier socialement et culturellement. Finalement, la troisième notion est l'orientation instrumentale exposée par Gardner (1985) qui indique que l'apprentissage d'une langue seconde répond à une raison pratique, pragmatique, focalisée sur l'obtention d'un avantage.

2. Objectifs de la recherche

L'objectif de cette recherche est l'analyse du type de motivation et /ou orientations qui pousseraient des élèves universitaires de l'Université de Valencia à choisir la langue française dans leurs cursus académiques. Nous avons sélectionné trois profils particuliers d'élèves ayant choisi d'inclure la langue française dans leur parcours académique. Notre objectif est de déterminer quels seraient les arguments susceptibles de persuader de futurs universitaires de considérer le français comme une langue indispensable dans leurs études. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de l'initiative « 17 bonnes raisons d'apprendre le français » de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande et aux îles Cook, action adressée aux parents d'élèves et aux directeurs d'école de Nouvelle Zélande et reprise par plusieurs Alliances Françaises dans le monde.

Les dix-sept arguments en faveur de l'apprentissage du français incluent :

1. apprendre une seule langue ne suffit pas ;
2. le français est avec l'anglais, la seule langue parlée sur les 5 continents ;
3. le français, un atout pour la carrière professionnelle ;
4. la découverte d'un univers culturel incomparable ;
5. un avantage pour étudier en France ;

6. visiter Paris et la France ;
7. la langue des relations internationales ;
8. une ouverture sur le monde ;
9. une langue pour penser et débattre ;
10. la langue des lumières ;
11. le français est une langue agréable à apprendre ;
12. une langue pour apprendre d'autres langues ;
13. un enseignement de qualité ;
14. une langue créative ;
15. de multiples possibilités d'échanges ;
16. l'enseignement français à l'étranger, un dispositif unique au monde ;
17. promouvoir la diversité linguistique.

En réalité ces raisons sont très ethnocentrées car il s'agit de raisons « à la française » : elles mettent en valeur la langue française comme un produit pour attirer de possibles apprenants de FLE. Certaines d'entre elles pourraient effectivement séduire de futurs locuteurs francophones souhaitant apprendre la langue française et valoriser la maîtrise de cette langue comme un atout à intégrer dans leur CV. D'autres, en revanche, se rapprochent davantage de clichés susceptibles de faire sourire les passionnés de la langue française, tout en risquant de décourager les nouveaux adeptes de la langue de Molière. Nous les avons néanmoins conservées pour vérifier si elles pourraient captiver de jeunes universitaires et les induire à considérer le français comme un atout essentiel de leur avenir professionnel, qu'il s'agisse d'une décision personnelle ou d'une obligation académique.

3. Informants et méthodologie

Dans le cadre de cette étude, nous avons effectué une enquête auprès de trois cohortes d'étudiants³ de l'Université de Valencia, Espagne (année universitaire 2024-2025). L'enquête, sous forme de questionnaire, a été administrée via *Google Forms*, structurée en deux parties distinctes.

³ Nous les remercions de leur participation à cette recherche.

La première section présentait la liste préétablie des *17 bonnes raisons* ; la seconde partie comportait trois items supplémentaires visant à explorer les motivations individuelles des répondants. Ces derniers étaient invités à répondre à la question suivante : « Quelles sont les trois raisons personnelles qui vous ont incité à intégrer la langue française dans votre parcours académique ? ». Ces derniers items laissaient à l'étudiant une certaine liberté pour exprimer son véritable choix. L'anonymat a été préservé afin qu'ils soient libres de répondre à leur guise. Nous avons reçu un total de 1920 réponses (20 questions), réparties par trois groupes d'étudiants :

- 1) 32 étudiants du cursus de langues modernes et littératures, spécialité langue française (LML) ;
- 2) 34 étudiants du cursus de Traduction et médiation interlinguistique, ayant le français comme première ou deuxième langue (TMI) ;
- 3) 30 étudiants du cursus de Tourisme ayant le français comme deuxième langue étrangère (Tourisme).

Les étudiants devaient juger la pertinence de l'argument selon une échelle à 6 degrés (*Tout à fait d'accord, d'accord, Légèrement d'accord, légèrement en désaccord, pas vraiment d'accord, pas du tout d'accord*). Pour déterminer si les motivations et les orientations étaient semblables chez les trois types d'apprenants, nous avons opté pour une analyse en deux étapes. La première étape a consisté à regrouper les items du questionnaire, à savoir les 17 bonnes raisons d'apprendre le français en trois catégories : la motivation intrinsèque, l'orientation intégrée et l'orientation instrumentale. La seconde étape a porté sur le classement des réponses liées aux raisons personnelles pour les classer dans ces trois mêmes catégories. Cette démarche visait à déterminer si l'apprentissage du français repose sur des motivations et orientations communes aux trois groupes d'étudiants et de déterminer celles qui seraient plus spécifiques.

a. Motivation intrinsèque : Deci, E. L., & Ryan, R. M. (1985)

- Le français est une langue agréable à apprendre
- Une langue pour penser et débattre
- Une langue créative

- La langue des Lumières

b. Orientation intégrative : Gardner, R. C., & Lambert, W. E. (1972)

- La découverte d'un univers culturel incomparable
- Une ouverture sur le monde
- Promouvoir la diversité linguistique

c. Orientation instrumentale : Gardner (1985)

- Apprendre une langue ne suffit pas,
- Le français est, avec l'anglais, la seule langue parlée sur les 5 continents
- Un atout pour la carrière professionnelle
- De multiples possibilités d'échanges
- Un avantage pour étudier en France
- Visiter Paris et la France
- La langue des relations internationales
- Une langue pour apprendre d'autres langues
- Un enseignement de qualité
- L'enseignement français à l'étranger, un dispositif unique au monde.

4. Présentations des résultats

Les réponses des étudiants au questionnaire permettront de mieux comprendre les arguments qui influencent leur décision d'étudier la langue française, qu'il s'agisse d'une motivation intrinsèque, d'une orientation intégrée, ou d'une orientation instrumentale. Lors de l'interprétation des résultats, nous avons été confrontés à une dispersion significative des réponses due à l'utilisation initiale d'une échelle de Likert à six degrés. Afin d'optimiser l'interprétation des données et de réduire la variabilité observée, nous avons procédé à une recodification des réponses, en regroupant les réponses sur une échelle à quatre degrés, permettant ainsi une consolidation des données et une réduction de la variabilité. Cette approche méthodologique vise à faciliter l'identification de tendances plus nettes en fonction des catégories mises en place, i.e. la motivation intrinsèque, l'orientation intégrée ou l'orientation instrumentale.

4.1. Motivation intrinsèque

L'analyse va porter sur toutes les réponses données aux raisons incluses dans cette catégorie.

4.1.1. Le français est une langue agréable à apprendre

Selon les réponses de nos étudiants, 48,95 % se considèrent bilingues (espagnol et catalan), 47,85 % considèrent la langue espagnole comme leur langue maternelle et 3,12 % ont comme langue maternelle l'anglais. Étant donné que 98,6 % des sujets soumis au questionnaire ont comme langue l'espagnol et le valencien/catalan, qui sont des langues géographiquement voisines, typologiquement proches et génétiquement apparentées au français, considérer la langue française comme une langue agréable à apprendre semble tout à fait logique. Certaines similitudes linguistiques facilitent l'apprentissage en permettant un repérage intuitif de structures et de vocabulaire de la part des apprenants sans oublier que la proximité géographique favorise les échanges culturels et linguistiques, ce qui renforce l'exposition et l'intérêt pour la langue française.

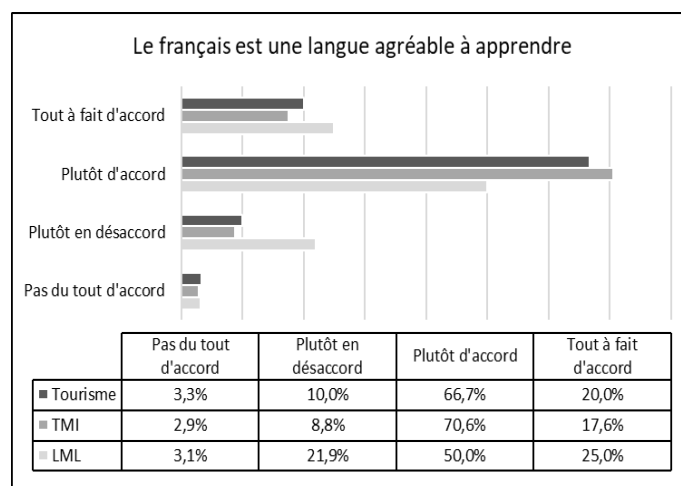


Tableau 1 : une langue agréable à apprendre

Les résultats sont catégoriques et ce, chez les trois types d'élèves, un peu plus accusé cependant chez les étudiants en traduction, tous considèrent sans équivoque que le français est une langue agréable à apprendre.

4.1.2. La langue française, une langue pour penser et débattre

Selon le *livre blanc de la Francophonie scientifique* (2021 : 36), l'anglais continue à occuper une position prépondérante dans le milieu universitaire, et cela même au sein des communautés de chercheurs francophones, du fait de son statut de lingua franca dans les domaines de la communication et des publications scientifiques. Aujourd'hui plusieurs institutions comme l'OIF, l'AUF et de nombreux enseignants-chercheurs d'universités francophones et autres essaient de contrebalancer cette prépondérance et suggèrent de développer et de promouvoir davantage les revues, colloques et autres plateformes de diffusion scientifique en langue française pour pouvoir disséminer plus facilement les investigations en français. En effet, la contradiction est telle que de nombreux travaux sont réalisés et rédigés en français, mais traduits par la suite en anglais pour optimiser leur visibilité et reconnaissance à l'échelle internationale. Cette observation met en lumière la nécessité de la part de la communauté scientifique d'explorer des stratégies visant à renforcer la valorisation de la langue française dans le champ scientifique, car la langue française, elle aussi, sert à penser et à débattre.

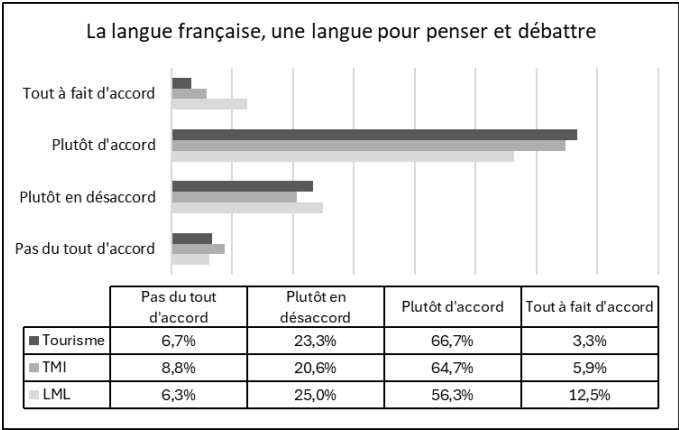


Tableau 2 : une langue pour penser et débattre

Les résultats sont clairs, ils montrent que les trois types d'étudiants et plus particulièrement ceux en formation de traduction et de tourisme, s'accordent à considérer le français est une langue pour penser et débattre. Ces pourcentages particulièrement élevés pourraient s'expliquer du fait que, dans le cadre de leur formation en traduction spécialisée, les futurs traducteurs sont amenés à traduire des textes scientifiques de tout genre,

tout comme les étudiants en tourisme sont en contact avec des publications spécialisées dans plusieurs domaines tels que l'économie, le droit ou la géographie afin d'améliorer leurs connaissances. Les deux groupes interagissent plus avec ce type de contenu que les étudiants en philologie, bien que ce soit dans des contextes et pour des objectifs différents.

4.1.3. La langue française, une langue créative

Selon le linguiste Claude Hagège, en répondant à Frédéric Martel qui dans *Le Point du 8 juillet*⁴, appelait les Français à « parler *english* », la langue française est une langue créative, avec le verlan des lycéens, la langue des cités, les innovations lexicales dans les blogs ou SMS. Les nouvelles entrées dans les dictionnaires, chaque année démontrent la bonne santé créative de la langue française. *Le Petit Robert* en 2024 a intégré environ 150 nouveaux mots, reflétant l'évolution de la société et des enjeux actuels qui les mettent à l'avant-garde de la créativité. Un aspect très illustratif dans l'enseignement du FLE est le domaine des phrases imagées, celles-ci témoignent d'un grand niveau d'ingéniosité qui marque toujours les apprenants de français.

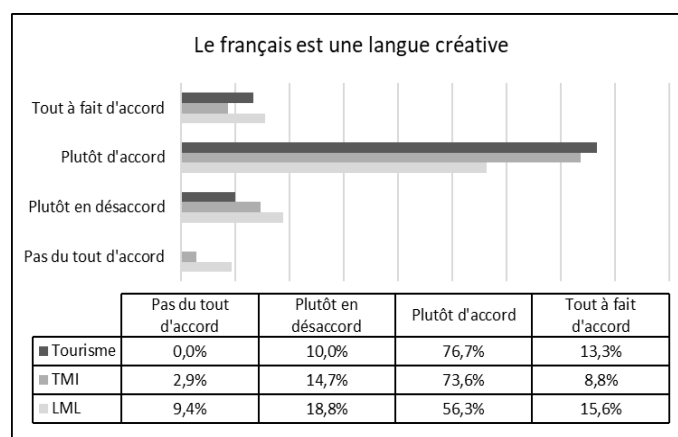


Tableau 3 : Une langue créative

Les résultats concernant le français comme langue créative sont assez surprenants, surtout pour ceux qui ont trait à ceux des étudiants de tourisme, où le pourcentage est supérieur à 90 %. Cette apparence de créativité découlerait peut-être de la façon dont elle est enseignée, fruit des méthodes communicatives et SGAV (Rivenc, Moget, De Man-De Vriendt,

⁴ https://www.lepoint.fr/culture/une-langue-creative-et-universelle-05-08-2010-1222241_3.php#11

De Vriendt, Renard, Wambach, 2003) qui mettent au centre des pratiques pédagogiques les valeurs de la langue parlée comme le rythme, l’intonation, la tension, le tempo et les pauses ainsi que les valeurs visuelles comme la mimique, les gestes et le contexte réel de l’acte communicatif. L’apprenant se retrouve au centre de l’activité et dirige, en quelque sorte, le chemin des actions remédiations linguistiques que devra lui proposer l’enseignant.

4.1.4. La langue française, langue des lumières

Comme l’explique Goubier, dans son article *Diffusion et pratique de la langue française dans l’Europe des Lumières* :

Il me semble que les ouvrages français faits sous le siècle de Louis XIV tant en prose qu’en vers, ont contribué autant qu’aucun autre événement, à donner à la langue dans laquelle ils sont écrits, un si grand cours, qu’elle partage avec la langue latine, la gloire d’être cette langue (Goubier, 2011 : 46).

En effet, à cette époque, la société européenne parlait français, c’était la langue de communication internationale, influencée par les grammairiens et les philosophes, avec un rôle majeur en tant que vecteur de la pensée encyclopédique, philosophique et diplomatique de l’époque.

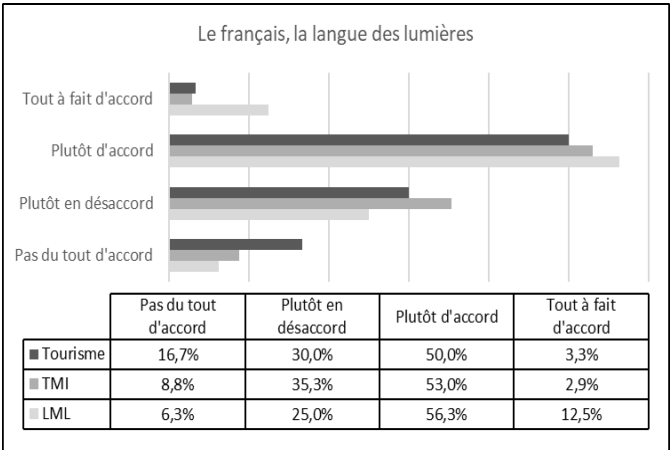


Tableau 4 : Langue des lumières

Les résultats des trois groupes d’étudiants affichent les mêmes tendances, la majorité sont plutôt d’accord pour accorder à la langue française, l’appellation de la langue des lumières. Cependant, par rapport aux raisons présentées *supra*, les pourcentages sont légèrement moins

élevés, surtout pour les étudiants de tourisme. Les programmes surchargés dans les cursus universitaires où les langues étrangères n'ont pas de poids prépondérant laissent de moins en moins de place à l'enseignement de la civilisation et des cultures française et francophone.

4.1.5. Conclusions motivation intrinsèque

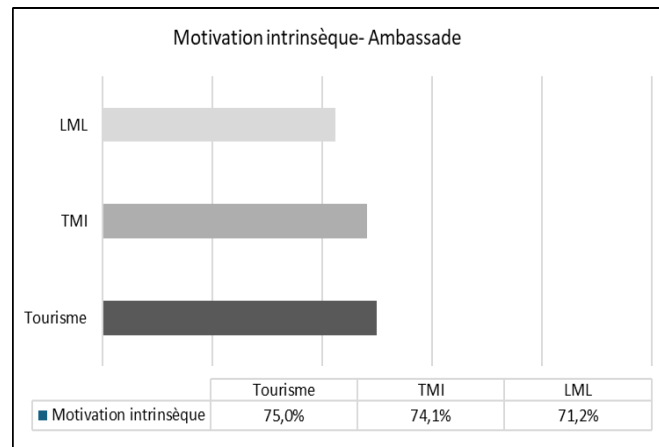


Tableau 5 : Conclusions motivation intrinsèque

Les pourcentages indiquent que la motivation intrinsèque est forte au sein des trois groupes, avec des valeurs comprises entre 71,2 % et 75,0 %. Les arguments de la campagne semblent avoir impressionné positivement les étudiants, ce qui pourrait suggérer que l'apprentissage du français est largement perçu comme enrichissant et plaisant, avec une légère supériorité pour les élèves de tourisme et de traduction. Bien que les élèves de philologie affichent un score légèrement plus bas (71,2 %), ce résultat reste élevé et ne remet pas fondamentalement en question leur intérêt pour le français, peut-être l'exigence de leurs études fait que les arguments n'intègrent pas tout à fait les vraies raisons qui les ont amenés à étudier en profondeur la langue et ses littératures.

4.2. Orientation intégrative

4.2.1. La découverte d'un univers culturel incomparable

Théoriquement, à chaque langue devrait correspondre un univers culturel, c'est ce qui découle de cette « bonne raison ». La difficulté est de déterminer à quoi correspondrait l'univers culturel mentionné par

l'Ambassade de France. En effet, comme l'affirme Donnat, la notion d'univers culturel est relative car les caractéristiques qui peuvent en conformer l'idée ne représentent jamais toutes les catégories d'une population donnée, ni même, dans de nombreux cas, la majorité d'entre elles. Généralement, elles représentent un profil sociodémographique déterminé, qui dans ce cas-là, serait homogène (2004 : 89). En conséquence, l'expression « La découverte d'un univers culturel incomparable » se révèle quelque peu réductrice. Elle suggère qu'il n'existe qu'un seul univers culturel lié à la langue française, ce qui remet en question l'étendue du territoire francophone et, *per ende*, la diversité des autres univers culturels qui le composent. À cette situation viennent se greffer les situations des pays d'aujourd'hui. Les différents flux migratoires introduisent leurs propres univers, ce qui convertit les pays d'accueil en d'authentiques mosaïques culturelles. Néanmoins, les cultures française et francophone continuent à faire partie de l'imaginaire de ceux qui ne parlent pas la langue de Molière, et ce, malgré la dominance du monde anglophone et bien qu'il soit souvent perçu à travers de certains clichés, il continue d'exercer une forte attraction, le résultat étant le nombre croissant d'apprenants de langue française.

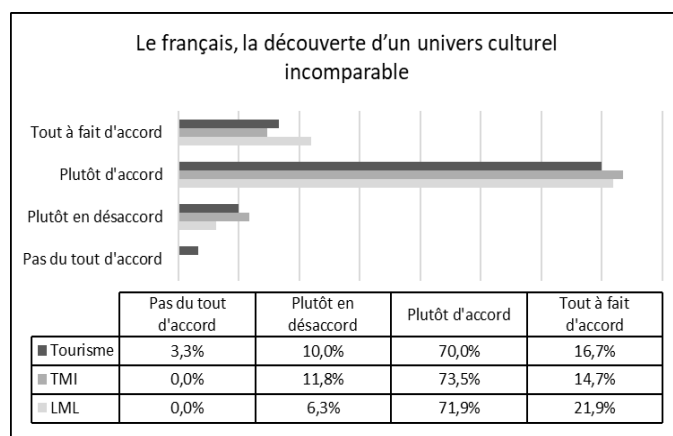


Tableau 6 : Découverte d'un univers culturel incomparable

Les résultats sont concluants, les étudiants accordent à la langue française la possibilité de découvrir un important univers culturel. Les scores les plus élevés sont attribués par les étudiants de philologie, suivis par ceux de traduction. La langue française continue à être un moyen d'exposer les étudiants à un large éventail de cultures et de traditions, élargissant ainsi

leurs horizons culturels. Les étudiants dans des domaines tels que la philologie et la traduction ont un accès à cet univers en raison de la nature de leurs études qui exigent souvent une compréhension approfondie des langues et des cultures. La traduction des textes du français vers d'autres langues et vice versa peut aussi en améliorer la compréhension. En ce qui concerne les étudiants de Tourisme, leur formation est plutôt orientée vers des compétences pratiques et spécifiques au secteur touristique, l'immersion culturelle étant moins sollicitée. Leur parcours académique privilégie la connaissance des destinations et des services plutôt que l'analyse des cultures sous-jacentes.

4.2.2. La langue française, une ouverture sur le monde

Nous pouvons associer la langue française comme une langue d'ouverture sur le monde du fait qu'elle est présente sur les 5 continents, avec un nombre croissant d'apprenants. Selon le *Rapport au Parlement sur la langue* de 2024⁵, le français serait la troisième langue la plus utilisée dans les affaires, la cinquième la plus parlée et finalement la deuxième pour ce qui est d'internet avec 180 millions d'internautes francophones. Pour ce qui est des chaînes télévisées, *France Télévisions*, l'entreprise publique de télévision en France, gère plusieurs chaînes publiques en français qui sont diffusées à l'international, les principales chaînes étant *France 24* dans 177 pays et *TV5 Monde*, chaîne francophone internationale créée en 1984. Maîtriser la langue française donne la possibilité de se confronter à d'autres façons de voir le monde et de le comprendre.

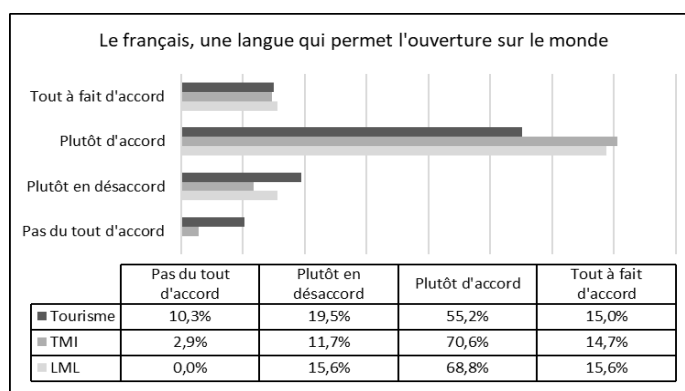


Tableau 7 : Langue qui permet l'ouverture sur le monde

⁵ <https://www.culture.gouv.fr/fr/Media/medias-creation-rapide/Rapport-Parlement-langue-francaise-2024-HD.pdf>

Les résultats sont convaincants, les étudiants reconnaissent que la maîtrise de la langue française leur permet d'avoir une autre vision du monde. Dans ce cas précis, ce sont les étudiants de traduction qui affichent les scores les plus élevés, suivis de très près par les étudiants de philologie. L'explication serait que les étudiants de traduction, en passant d'une langue à une autre, remarquent que le français encode de façon différente la réalité, ils sont souvent amenés à "déconstruire" une vision implicite pour la rendre explicite. Enfin, ils perçoivent une vision différente du monde parce que le français n'est pas seulement un outil de communication, mais aussi un miroir d'une manière unique de conceptualiser la réalité, façonnée par des siècles de culture et de pensée. Les étudiants de philologie l'appréhendent d'une façon différente de par leur contact avec les différentes manifestations linguistiques mais aussi littéraires et audiovisuelles. Finalement, les étudiants de tourisme, ayant comme première langue étrangère l'anglais, seraient donc moins réceptifs à cette vision du monde si particulière.

4.2.3. Promouvoir la diversité linguistique

Selon l'observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, le nombre de francophones est passé de 327 millions en 2023 à près de 343 millions en 2024. Elle est parlée sur les 5 continents. Cette répartition géographique en fait une langue qui côtoie des cultures variées et favorise la coexistence de multiples identités linguistiques. Certains programmes de l'OIF comme ELAN-Afrique⁶ sont mis en place pour promouvoir l'usage conjoint des langues autochtones et de la langue française afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne francophone ou aux Seychelles, entre autres. Cette vision de coexistence linguistique préserve l'usage du français dans certains territoires plurilingues. Il s'agit en grande partie de ménager la langue française face à l'avancée de la langue anglaise comme langue dominante mondiale tout en faisant la promotion de la diversité linguistique dans le monde.

⁶ <https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/programme-ecole-et-langue-nationale-en-afrique-elan-3>

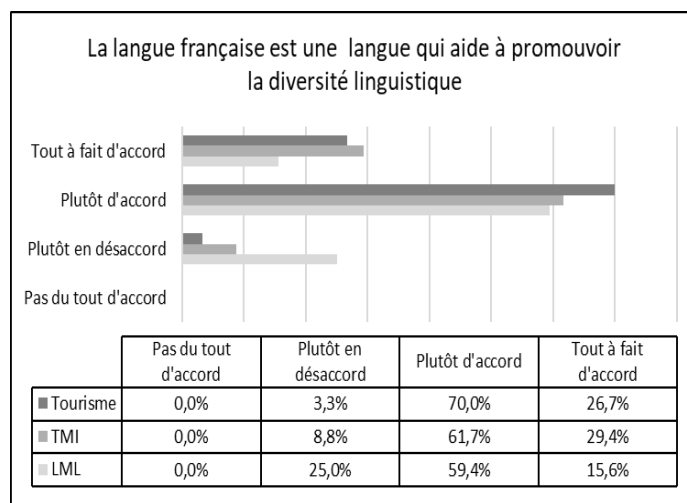


Tableau 8 : Promotion de la diversité linguistique

Les étudiants, indépendamment des filières, perçoivent d'une façon tranchée le français comme une langue qui aide à la promotion de la diversité linguistique. Les élèves de tourisme sont cependant les plus persuadés, ils voient la langue française d'un point de vue pragmatique, l'utilité étant qu'elle permet l'interaction dans un contexte touristique avec des publics non francophones. Les futurs traducteurs, quant à eux, valorisent la langue comme passerelle vers d'autres systèmes linguistiques. Par contre, les étudiants de philologie ont un point de vue, à l'évidence, plus mitigé, probablement en raison de leur meilleure connaissance de l'histoire, la langue française ayant été une langue dominante dans certains contextes.

4.2.4. Conclusions orientation intégrée

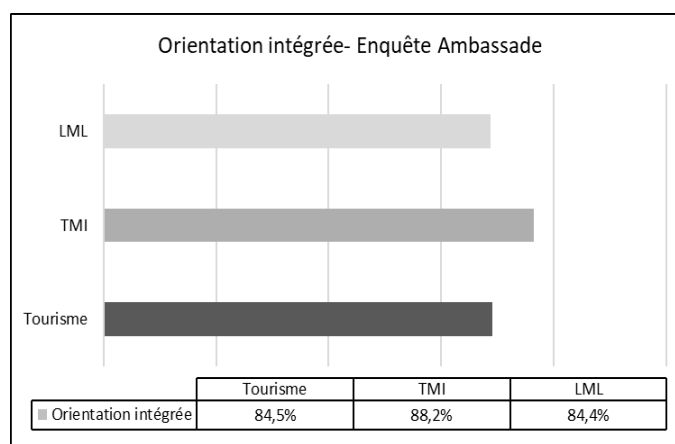


Tableau 9 : Conclusions orientation intégrée

Les résultats indiquent un niveau d'orientation intégrée comprise comme une forte identification personnelle très élevés avec des pourcentages compris entre 84,4 % et 88,2 %. Les élèves de traduction affichent le score le plus élevé certes mais suivi de très près par les deux autres groupes, ce qui indique qu'ils s'identifient fortement avec les arguments de la campagne d'une façon identitaire. Les résultats assez homogènes indiquent que les arguments ont capté l'attention des étudiants, ce qui traduit une promotion de ce côté-là assez réussie.

4.3. Orientation instrumentale

4.3.1. Apprendre une langue ne suffit pas, le français est, avec l'anglais, la seule langue parlée sur les 5 continents

Cette idée a été largement débattue parmi les États membres de l'Union Européenne. En effet, le Conseil européen des 15 et 16 mars 2002⁷, réuni à Barcelone, recommandait les États à soutenir des politiques éducatives visant l'amélioration de la maîtrise des compétences de base, notamment par l'enseignement d'au moins deux langues étrangères dès le plus jeune âge. L'un des objectifs de la stratégie Europe 2020, visait d'une part à ce qu'au moins 40 % des jeunes de 30-34 ans possèdent un diplôme d'enseignement supérieur (objectif déjà atteint en 2018) et d'autre part habiliter les états à ce qu'ils puissent faciliter la reconnaissance des qualifications professionnelles et académiques, en mettant en œuvre des instruments capables d'assurer la transparence des diplômes et qualifications (ECTS, suppléments aux diplômes et aux certificats, CV européen). Cette validation des diplômes faciliterait non seulement la mobilité des jeunes diplômés mais aussi l'attraction des talents. Cependant cette volonté de changer de territoire pour améliorer un parcours professionnel implique *de facto* la nécessité de maîtriser une deuxième, voire une troisième langue étrangère, ce qui garantirait d'une certaine façon que les diplômés puissent concourir sur un pied d'égalité à de nouvelles fonctions et se différencier des autres candidats selon leurs langues étrangères choisies comme l'avait déjà mentionnée la Commission Européenne en 2007.

⁷ <https://www.consilium.europa.eu/media/20935/71026.pdf>

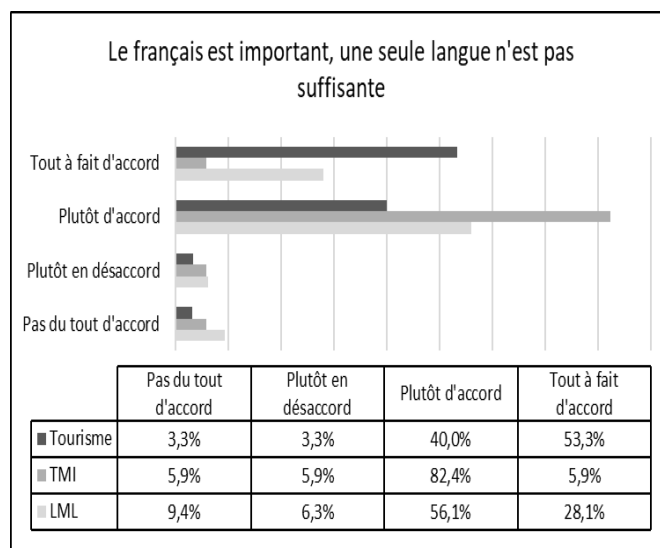


Tableau 10 : Une langue n'est pas suffisante

Les résultats sont catégoriques, les trois groupes d'étudiants sont conscients qu'aujourd'hui une seule langue étrangère ne suffit plus. Les élèves de tourisme semblent les plus convaincus avec un score de 93,3 dont 53,3 % d'entre eux sont « tout à fait d'accord. Pour cette filière, la maîtrise des langues étrangères est indispensable pour le secteur. Les élèves de traduction sont dans le même paradigme, ils ont besoin de plusieurs langues afin d'assurer leur futur, la langue française semble être une parmi d'autres, d'où un petit pourcentage de « tout à fait d'accord ». Finalement, les étudiants de philologie semblent être les plus dispersés. Ils semblent plutôt miser sur une maîtrise approfondie d'une seule langue, dans le cas présent le français, ce qui s'explique par leur choix de cursus universitaire.

4.3.2. Le français est, avec l'anglais, la seule langue parlée sur les 5 continents

Selon le rapport sur la langue française dans le monde de l'Organisation Internationale de la Francophonie de 2022⁸, la langue française ferait partie des cinq langues les plus parlées et serait la deuxième langue la plus apprise dans le monde avec plus de 50 millions d'apprenants. Si nous focalisons notre attention sur l'étendue du territoire européen, sur l'ensemble de la population en Europe 31,3 % des citoyens sont francophones. Si nous élargissons le territoire, 47, 2 % des locuteurs se trouvent en Afrique

⁸ <https://urls.fr/Zz95-n>

subsaharienne et l’océan Indien, 14,6 % en Afrique du Nord et proche orient, 6,6 % aux Amériques et Caraïbes et finalement avec un taux très résiduel 0,3 % en Asie et Océanie⁹. Il ne faut pas oublier non plus que la langue française est la seule langue officielle dans 13 pays¹⁰ faisant partie de l’Organisation de la Francophonie, coofficielle dans 16 autres pays¹¹. Finalement, sans statut officiel, elle demeure très présente dans 7 autres pays, où il est parlé par plus de 20 % de la population¹². Le label de langue internationale peut donc lui être attribué sans aucune ambiguïté.

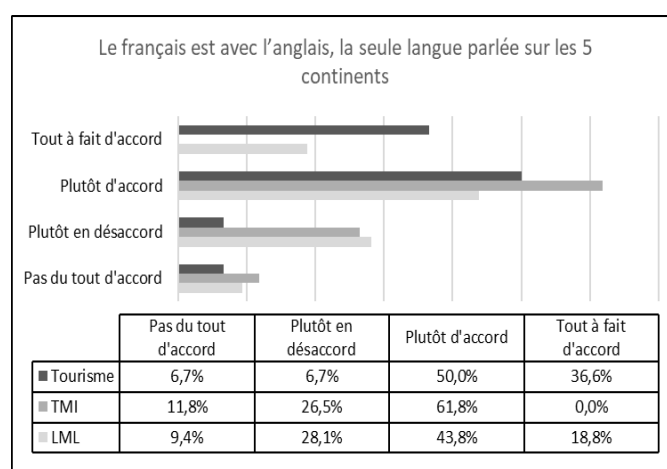


Tableau 11 : La seule parlée sur les 5 continents avec l’anglais

Les résultats sont assez divergents. Ils s’inscrivent dans un contexte où le français est effectivement présent sur les cinq continents (via la France, le Canada, les pays africains francophones, etc.), mais l’affirmation omet d’autres langues majeures (espagnol en Amérique latine, chinois en Asie, etc.). Les élèves de Tourisme, motivés par des besoins pratiques valident cette idée, car elle correspond à leur expérience dans un contexte très particulier. Cependant les étudiants des deux autres filières sont plus circonspects, avec des résultats beaucoup plus dispersés, car ils prennent en compte l’importance de la diversité linguistique qui ne se retrouve pas du tout respectée avec cet argument.

⁹ La langue Française dans le monde 2022, page 23.

¹⁰ France, Monaco, Bénin, Burkina Faso, République démocratique du Congo (RDC), Congo, Côte d’Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

¹¹ Belgique, Luxembourg, Suisse, Burundi, Cameroun, Comores, Djibouti, Guinée équatoriale, Madagascar, République centrafricaine, Rwanda, Seychelles, Tchad, Canada, Haïti et au Vanuatu

¹² Algérie, Maroc, Tunisie, Mauritanie, Liban, Maurice et en Andorre.

4.3.3. Le français est un atout pour la carrière professionnelle

Le nombre croissant d'apprenants de FLE pourrait répondre à une demande de plus en plus accrue de locuteurs linguistiquement qualifiés en langues étrangères pour une grande partie des secteurs professionnels et économiques, ce qui est flagrant pour les secteurs du tourisme et de la traduction. Ce constat coïncide avec les conclusions du rapport de l'OCDE de 2024¹³ sur les compétences nécessaires aux futurs professionnels, notamment la capacité à communiquer efficacement, habileté linguistique directement liée au niveau de maîtrise des différentes langues dans des contextes concrets. Même dans un milieu où les technologies de TA (traduction automatisée) sont disponibles, dans certaines entreprises, la communication directe reste encore le moyen le plus utilisé pour communiquer. Le recours aux technologies telles que la traduction automatique ou l'intelligence artificielle ne peut ou ne devrait se faire sans maîtrise de compétences « internes » des individus, comme la compréhension culturelle, l'adaptabilité et la fluidité linguistique, compétences essentielles pour faciliter et contextualiser les échanges avec leurs interlocuteurs. Maîtriser une langue relativement inhabituelle donnerait à la personne un avantage supplémentaire, comparable à celui d'une spécialisation rare dans un domaine de pointe (ibid. : 8).

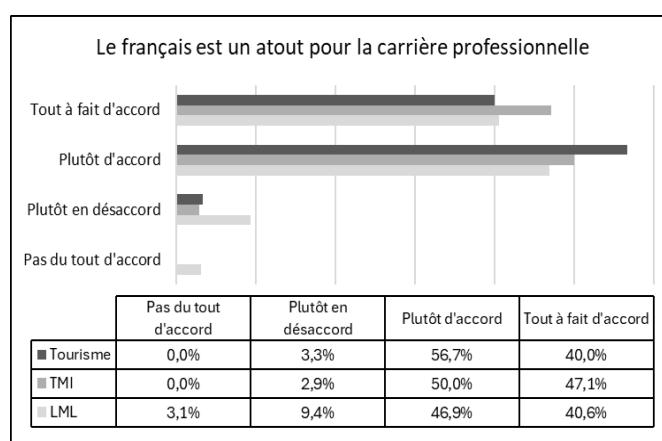


Tableau 12 : un atout pour la carrière professionnelle

¹³ Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2023.

Les scores sont tranchés et cela pour les trois profils académiques, avec cependant certaines nuances. Pour le tourisme et la traduction, compter avec la langue française est un atout majeur si elle est combinée à la langue anglaise, les deux langues présentes dans les 5 continents, donc très prisées pour pouvoir répondre aux exigences du monde professionnel. Pour ce qui est des élèves de philologie, bien que les résultats soient plus nuancés, dans ce cas cela peut facilement s'expliquer, le fait d'avoir choisi la langue française comme langue d'étude découle probablement d'une conviction personnelle ou d'un intérêt académique, il s'est donc réalisé par conviction, non pas par un besoin professionnel.

4.3.4. Le français est une langue qui permet de multiples possibilités d'échanges

Selon la commission européenne, les grands atouts pour choisir de s'inscrire au programme Erasmus résident dans la possibilité d'améliorer ses compétences linguistiques, interculturelles et de communication, d'acquérir des compétences non techniques très appréciées des employeurs et finalement, acquérir une expérience professionnelle en combinant les études avec un stage à l'étranger tout en explorant de nouvelles cultures. Étudier à l'étranger donne aux étudiants l'occasion d'échanger avec des habitants et d'autres étudiants venus du monde entier, élargissant ainsi leur vision du monde ; vivre au quotidien dans un environnement où le français est parlé offre une immersion propice à un apprentissage concret et rapide, souvent difficile à reproduire en salle de classe. Selon le rapport annuel Erasmus de 2023, sur un total de 61794 mobilités Erasmus, la France a envoyé en Espagne 1174 étudiants universitaires. Pour ce qui est de l'Espagne, sur un total de 56440 mobilités, 4899 étudiants espagnols sont partis pour la France et 2444 pour la Belgique. L'Espagne est la destination la plus populaire avec un total de 67979 élèves qui choisissent cette destination, alors que la France arrive en deuxième position avec 36336 élèves étrangers.

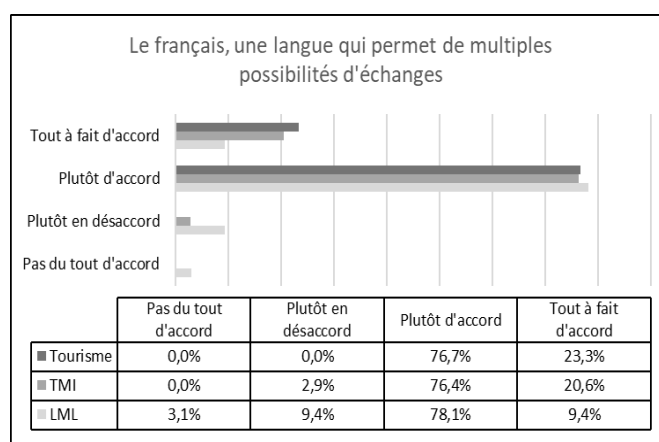


Tableau 13 : Langue qui permet de multiples possibilités d'échanges

Les résultats nous indiquent un fort consensus par rapport à la langue française comme langue qui ouvre de nombreuses possibilités d'échanges, surtout pour les étudiants de tourisme (100 %) et ceux de traduction (97,0 %). Ces scores indiquent que l'utilité du français varie selon les filières, pour le tourisme le français est atout direct pour interagir avec des touristes ou travailler dans des destinations francophones, pour la traduction, le français est valorisé comme langue d'échanges internationaux (traductions des instances européennes), pour les étudiants de philologie, les résultats sont légèrement plus dispersés mais tout aussi positifs.

4.3.5. Un avantage pour étudier en France

Le programme Erasmus a été un déclencheur absolu pour aller étudier à l'étranger et même si certains étudiants ne se décident pas à partir étudier en France, un séjour Erasmus est toujours envisageable et les universités françaises continuent d'être perçues comme des établissements de grand prestige international. Selon le rapport annuel de Erasmus 2023, comme mentionné supra, 56440 élèves universitaires espagnols sont partis en Erasmus et 4899 d'entre eux ont choisi les universités françaises comme deuxième destination, la première étant l'Italie avec 12959 élèves. Pouvoir étudier dans un pays étranger donne une perspective différente sur les besoins de formation requis à l'étranger grâce à un vécu dans un environnement socioéconomique différent.

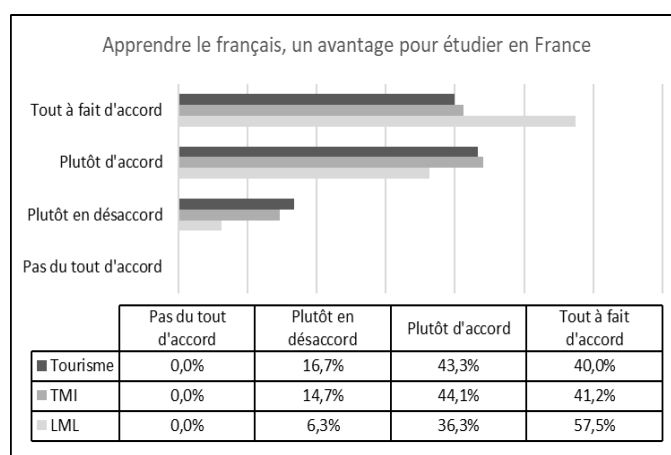


Tableau 14: un avantage pour étudier en France

La possibilité d'aller étudier en France semble une évidence pour les étudiants quand on étudie cette langue, quel que soit le parcours académique. Pour les étudiants de philologie, cela va de soi, pouvoir améliorer leurs compétences linguistiques, culturels dans le pays de la langue d'origine ne peut qu'apporter un grand bénéfice surtout si on ajoute la possibilité d'une véritable immersion. Nous retrouvons le même constat pour les élèves de traduction, bien que cela soit plus nuancé. Finalement les élèves de tourisme le prennent en considération, serait-ce pour améliorer les compétences linguistiques ou pour pouvoir étudier dans des écoles de commerce de renommée mondiale, malheureusement les scores ne permettent pas de le concrétiser.

4.3.6. Visiter Paris et la France

Le nombre de touristes internationaux dans le monde a fortement augmenté en 2023 par rapport, et ce dans toutes les destinations les plus cotées au monde. En 2022, l'Organisation mondiale du tourisme avait déjà déclaré la France comme le pays le plus visité, suivie de très près par l'Espagne. Sur un total de 16,1 millions de voyages effectués hors d'Espagne, 5,9 millions correspondent à des voyages en France selon Nielsen Media Research. Cet engouement pour la France et encore plus pour Paris n'est pas d'aujourd'hui. Comme le souligne Aubert (2001), la France a toujours incarné le symbole de la liberté, qu'elle soit d'esprit ou intellectuelle, etc. À titre d'exemple, l'ouverture de l'Espagne s'est matérialisée en 1907 avec la création d'une commission pour l'élargissement des études, « junta para ampliación de Estudios », qui donna des bourses d'études pour 277

universitaires. La période de la guerre civile en Espagne a, quant à elle, provoqué tout un exil, non seulement d'intellectuels comme Rafael Albertí, Gregorio Marañón, José Ortega Gasset et Jorge Semprún entre autres mais aussi de citoyens opposés au régime. Aujourd'hui la proximité géographique est un avantage qui facilite les déplacements de ceux qui veulent visiter Paris et bien souvent, pour les descendants d'exilés un rapprochement affectif.

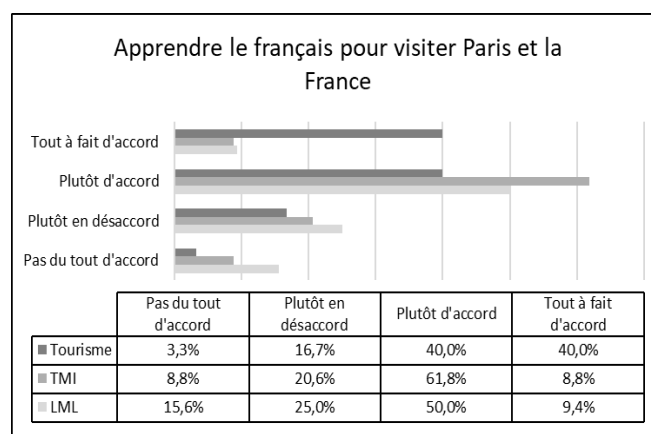


Tableau 15 : Le français pour visiter Paris et la France

Il semblerait que pour les élèves de tourisme, cela soit une évidence. En fait, connaître une des destinations touristiques les plus appréciées est une obligation non seulement pour ce qui est de la destination mais aussi pour se familiariser avec les attentes des Français en tant que futurs clients en Espagne. En ce qui concerne les deux autres filières, les résultats sont plus dispersés, surtout pour les élèves de philologie. Ces derniers n'ont pas choisi la langue française comme langue d'étude pour voyager, il s'agit d'une démarche plus réfléchie, plus intellectuelle, moins utilitaire. Une tendance similaire se retrouve avec les élèves de traduction, leur intérêt pour le français s'inscrirait peut-être dans une logique plus professionnelle, recherchant à améliorer leurs compétences multilingues. Finalement, pour les deux filières, circonscrire la langue française uniquement à l'hexagone serait réducteur si l'on en croit leurs résultats concernant la diversité linguistique.

4.3.7. Le français, la langue des relations internationales

En 2006, la Conférence ministérielle de la Francophonie a rappelé que la langue française dans les organisations internationales est une des deux

langues de travail des Nations unies et de ses organes spécialisés. Pour ce qui est des organisations internationales et régionales, le français bénéficie du statut de langue de travail ou de langue officielle, les représentants ont le devoir de s'exprimer en français lorsqu'il s'agit de leur langue nationale ou officielle. Si elle coexiste avec plusieurs langues nationales ou officielles, l'expression en langue française devra être privilégiée. En 2011, en allant dans le même sens, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Résolution sur le multilinguisme mettant en exergue le respect absolu de l'égalité des six langues officielles sur le site Internet de l'ONU, le respect de la parité des deux langues de travail et l'obligation de mentionner dans les avis de recrutement la maîtrise de l'une des deux langues de travail¹⁴. Cependant, l'importance de la langue française ne se limite pas à l'ONU, elle est également la langue de travail de l'Unesco, l'Otan, La Croix Rouge internationale, de l'Organisation Mondiale de la Santé, de l'Union africaine, de la Cour internationale de justice entre autres.

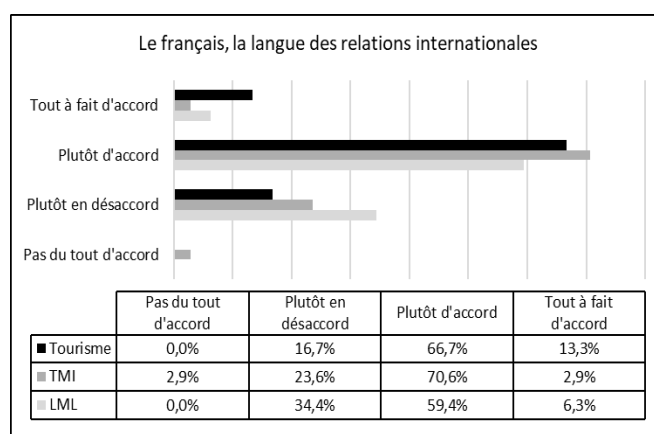


Tableau 16 : La langue des relations internationales

Les perceptions et les motivations concernant l'apprentissage du français comme langue des relations internationales varient considérablement selon les filières d'études. Il s'agit là d'une vision totalement utilitaire de la langue, la maîtrise du français est perçue comme un outil essentiel pour faciliter les échanges économiques et un moyen de communication pratique et utile dans un contexte professionnel international. Pour les étudiants de traduction, c'est tout un monde de possibilités professionnelles qui s'ouvrent à eux s'ils décident de travailler

¹⁴ Vademecum, usage de la langue Française dans les organisations internationales (OIF).

dans des organismes internationaux et la langue est un atout majeur pour accéder à des carrières internationales. Pour les élèves de tourisme, cela semble une évidence, ce qui n'est pas le cas pour les élèves de langue et littérature qui, eux focalisent leur attention sur leurs compétences linguistiques et culturelles. L'intérêt pour la langue française est plus académique et orienté vers l'enseignement, le caractère international n'est qu'une caractéristique en plus.

4.3.8. Le français, une langue pour apprendre d'autres langues

Comme mentionné *supra* (4.1.1. Le français est une langue agréable à apprendre), le fait que le français appartienne à la famille des langues romanes contribue positivement à la perception qu'il est agréable et relativement facile à apprendre pour certains apprenants, de par le vocabulaire (grand nombre de mots sont d'origine latine), la phonétique (bien que la complexité du triangle vocalique soit quelque peu déroutante) mais aussi par la structure de la syntaxe.

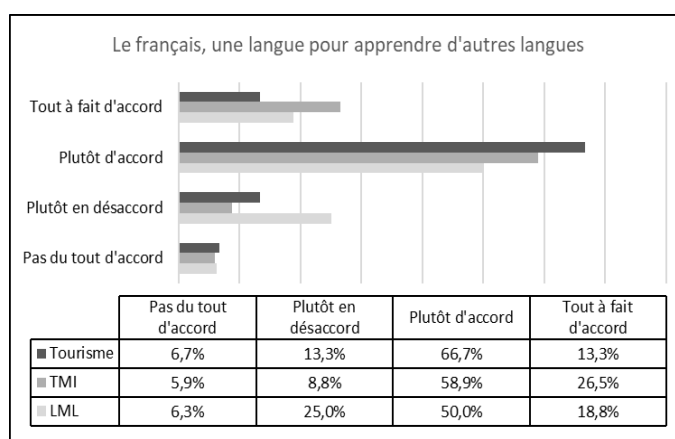


Tableau 17 : Pour apprendre d'autres langues

Les résultats sont beaucoup plus dispersés mais la tendance est similaire pour les trois groupes d'étudiants. On retrouve encore le caractère utilitaire de la langue française, très présent chez les élèves de tourisme et ceux de traduction. La langue française présente un avantage, elle permet de faciliter l'apprentissage d'autres langues. Pour les élèves de philologie, cette question semble moindre. Leur motivation à étudier le français ne repose pas principalement sur son caractère pratique, mais plutôt sur des raisons plus personnelles, académiques et intrinsèques, liées à un choix mûrement

réfléchi et à un intérêt pour l'étude approfondie de la langue et de sa culture.

4.3.9. Un enseignement de qualité et l'enseignement français à l'étranger, un dispositif unique au monde

Nous avons décidé de regrouper ces deux bonnes raisons car elles sont issues d'une campagne de promotion de la langue française à l'étranger, spécialement conçues pour les parents d'élèves et directeurs d'école. Ces arguments soulignent, d'une part, la formation poussée en FLE des enseignants du réseau de l'enseignement du français à l'international et d'autre part, le fait qu'un grand nombre d'entre eux dispensent leur enseignement dans les Instituts français. Il s'agit d'un réseau unique : il existe, dans le monde, 98 Instituts, 830 Alliances françaises et 131 services de coopération et d'action culturelle¹⁵.

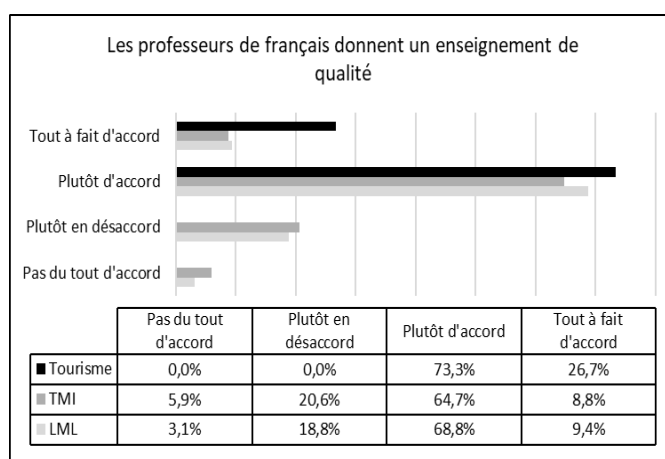


Tableau 18 : un enseignement de qualité

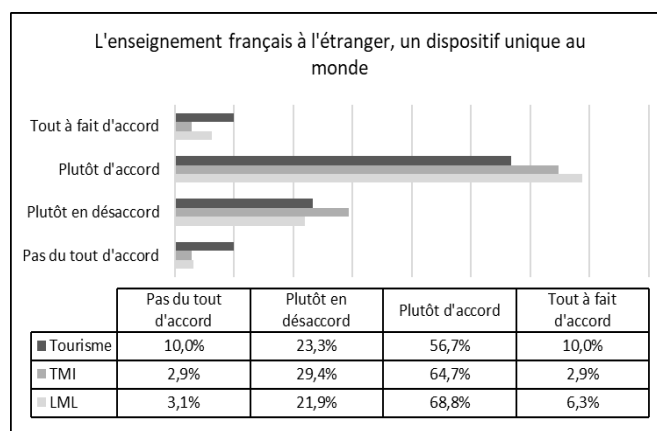


Tableau 19 : Un dispositif unique au monde

¹⁵ Information donnée par Info.Gouv.fr, 26 novembre 2024, <https://goo.su/helb>

Les résultats sont concordants pour les deux arguments. En effet, les élèves des trois filières partagent une opinion très positive sur la qualité de l'enseignement du français et reconnaissent, dans une certaine mesure de la présence d'organismes internationaux sur le territoire espagnol. Il convient d'ajouter que les diplômes DELF et DALF sont très prisés en Espagne. Cependant, il serait prudent de nuancer ces résultats, car l'enquête portait spécifiquement sur une évaluation de la qualité de l'enseignement du français, et les réponses ont été recueillies à la demande d'une professeure de français. Cette situation pourrait introduire un biais, les élèves pouvant se sentir influencés dans leurs réponses, ce qui suggère que les scores affichés devraient peut-être être ajustés à la baisse pour refléter une évaluation plus objective.

4.3.10. Conclusions Orientation Instrumentale

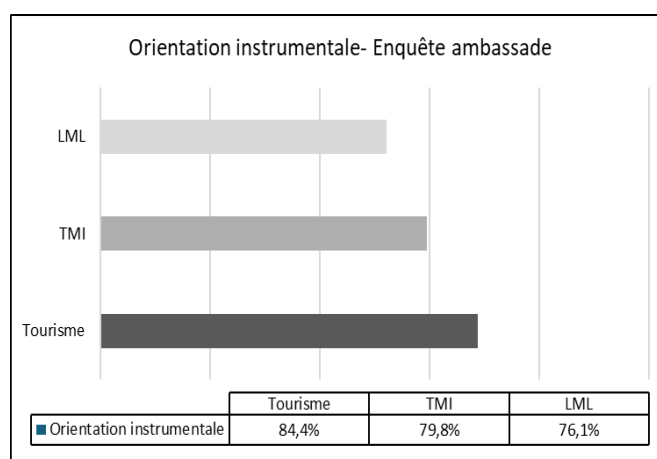


Tableau 20 : Résultats de l'orientation instrumentale

En somme, les résultats révèlent une orientation très instrumentale, avec des scores très élevés chez les étudiants en tourisme (84,8 %), suivis de près par TMI (79,8 %) et LML (76,1 %). Cette hiérarchie selon les profils reflète les liens directs entre les domaines d'étude et les avantages perçus du français dans un contexte professionnel, tout en soulignant une diversité dans les priorités motivantes entre les groupes. Pour les étudiants de traduction et ceux de philologie l'aspect instrumental est très présent, mais il semble moins prédominant, laissant place à d'autres formes de motivation ou d'orientation comme nous l'avons observé dans les tableaux précédents. Finalement, la campagne de l'ambassade a réussi à promouvoir le français

comme un outil pratique, les arguments l'ont bien fait affleurer, mais avec des impacts variables selon les disciplines.

4.4. Raisons personnelles

Les trois groupes d'étudiants ont eu la possibilité d'exposer 3 raisons personnelles qui les ont poussés à choisir d'étudier la langue française. Nous avons regroupé ces raisons en fonction des trois catégories utilisées *supra*, *i.e.* motivation intrinsèque, orientation intégrée et orientation instrumentale.

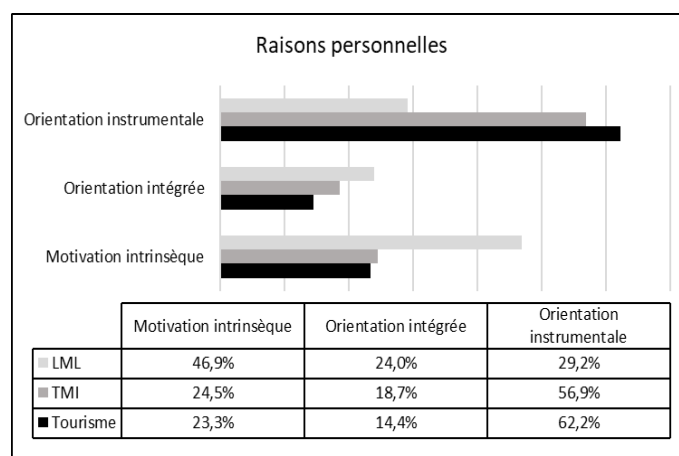


Tableau 21 : Raisons personnelles

Les résultats obtenus se révèlent particulièrement significatifs, permettant d'identifier les types de motivation et d'orientation qui pourraient influencer le choix d'une filière académique. Chez les étudiants en Philologie, nous observons une nette prédominance de la motivation intrinsèque (taux de 46,9 %). Cette prédisposition traduit un intérêt très personnel et un plaisir d'apprendre la langue française pour elle-même, ce qui est en accord avec leur orientation académique. L'orientation instrumentale se retrouve à la deuxième place (29,2 %), certains de nos étudiants prévoient d'entrer dans l'enseignement, donc la maîtrise de la langue revêt un aspect pratique important. À la troisième place se situe l'orientation intégrée (24,0 %), elle indique un sentiment modéré à l'adhésion à la culture francophone, ce qui à notre avis est difficile d'expliquer. En revanche, les deux autres groupes d'étudiants manifestent une motivation de nature plus instrumentale et pragmatique. Pour les étudiants en Tourisme, l'orientation instrumentale (62,2 %), révèle que la

maîtrise du français est surtout perçue comme un atout professionnel déterminant, notamment pour interagir avec une clientèle francophone dans un cadre touristique, la motivation intrinsèque vient en deuxième position, ce qui révèle tout de même un certain intérêt pour la langue alors que l'orientation intégrée (14,4 %) est assez résiduelle. Les étudiants en Traduction, quant à eux affichent une orientation instrumentale de 56,9 %, l'apprentissage de la langue française répond à un réel besoin pratique de l'exploiter dans un contexte professionnel, spécifiquement pour des activités de traduction et d'interprétation, la motivation intrinsèque (24,5 %) apparaît en deuxième position et finalement l'orientation intégrée (18,7 %), le sentiment d'appartenance à l'identité francophone en décalage.

Conclusions générales

L'objectif de notre étude était l'analyse de différents types de motivation et d'orientation concernant l'apprentissage d'une langue seconde, plus précisément le français en milieu universitaire. Notre hypothèse était que le type de motivation et d'orientation pouvait être, d'une certaine façon, déterminé par les différents profils académiques d'étudiants universitaires, notamment ceux inscrits en licence en tourisme, de traduction ou de philologie. Cette analyse devait nous permettre par la suite d'évaluer si les arguments employés par la campagne de promotion de la langue française de la part des institutions françaises pouvaient s'adresser et influencer tous types de profils ou s'il ne serait pas plus pertinent de recourir à des arguments plus personnalisés, invoquant la satisfaction personnelle, le plaisir de réaliser une tâche, la curiosité, etc. Les différences entre les deux types de questions /arguments ne sont pas entièrement tranchées, mais elles sont suffisamment divergentes pour être considérées comme complémentaires plutôt que redondantes. L'enquête des 17 raisons pour apprendre le français de l'ambassade offre une vue plutôt macroscopique et standardisée, tandis que les « raisons personnelles » apportent une perspective plus subjective. Celles-ci offrent une approche qualitative-quantitative plus détaillée des motifs personnels exprimés alors que celle de l'Ambassade relève d'une évaluation collective et synthétique de l'attitude des groupes. Finalement, les deux points de vue (tendances

collectives vs motifs personnels) nous dévoilent une compréhension plus complète des dynamiques de motivations dans l'apprentissage du français. Même si l'enquête de l'Ambassade a atteint largement son objectif, les résultats ainsi le prouvent, néanmoins l'ajout des appréciations personnelles faisant appel à des raisons plus affectives permettrait de toucher plus de futurs apprenants.

Bibliographie

Aubert, P. 2001. « La France : un intermédiaire culturel pour les Espagnols au tournant du siècle (1875-1918) ». *Cahiers d'études romanes. Revue du CAER*, (6), p. 11-38.

Aubin, S., Bírová, J. 2019. « De la valeur de la Philologie française en Europe aujourd'hui : Pensées philologique et didactique ». *Synergies Europe*, n° 14. Dans : *Philologie française en Europe et Didactique de la langue-culture française : défis, dialogue, diversité*, Aubin, S. et Bírová, J. (Coord.), p. 7-20. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Europe14/aubin_birova.pdf [consulté le 20 juillet 2024].

Aubin, S. 2020 (coord.). *Philologies françaises, francophones et européennes : Fondements historiques, Modernité universitaire, Formation didactique*. *Synergies Europe*, n° 15. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Europe15/Europe15.html> [consulté le 20 juillet 2024].

Consilium Europe. Eu. Mars 2002. <https://www.consilium.europa.eu/media/20935/71026.pdf> [consulté le 15 juillet 2024].

Deci, E. L., Ryan, R. M. 1985. *Intrinsic Motivation and Self-Determination in Human Behavior*. New York: Plenum Press.

European Commission. 2024. Directorate-General for Education, Youth, Sport and Culture, *Erasmus + annual report 2023*, Publications Office of the European Union. [En ligne] : <https://data.europa.eu/doi/10.2766/833629> [consulté le 15 juillet 2024].

The European Higher Education Area, Bologna Process Implementation Report 2024. [En ligne] : <https://urls.fr/CW-oHE> [consulté le 15 juillet 2024].

Eurydice. 2023. *Key data on teaching languages at school in Europe*. [En ligne] : <https://urls.fr/3bCDFq> [consulté le 15 juillet 2024].

France, C. 2024. *La mobilité étudiante dans le monde. Chiffres clés*. [En ligne] : <https://urlz.fr/ufEk> [consulté le 15 juillet 2024].

Gardner, R. C. 1985. *Social Psychology and Second Language Learning: The Role of Attitudes and Motivation*. London: Edward Arnold.

Gardner, R. C., Lambert, W. E. 1972. *Attitudes and Motivation in Second-Language Learning*. Rowley, MA : Newbury House.

Goubier, G. 2011. Diffusion et pratique de la langue française dans l'Europe des Lumières ». Dans : *Le français et les langues d'Europe*, dirigé par Françoise Argod-Dutard, Presses universitaires de Rennes. [En ligne] : <https://doi.org/10.4000/books.pur.33065> [consulté le 15 juillet 2024].

Union européenne. 2012 *Traité sur le fonctionnement de l'union européenne* (version consolidée). *Journal officiel de l'Union européenne*. 26.10.2012, (L165) 326/123. [En ligne] : <https://urls.fr/NQuHzn> [consulté le 15 juillet 2024].

Legendre, R. 1993. *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Guérin.

Morant, M. (Coord.) 2021. *Livre Blanc : Vers un Espace Francophone de la Valorisation de la Recherche*. Bruxelles : Wallonie-Bruxelles International. [En ligne] : <https://urls.fr/eBwtse> [consulté le 15 juillet 2024].

Nielsen, 2023. *Atout France, présentation du marché. Espagne*. [En ligne] : https://urls.fr/u_vl2x [consulté le 15 juillet 2024].

OCDE. 2024. *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2023 : Les compétences au service d'une transition écologique et numérique résiliente*. Paris : Éditions OCDE. [En ligne] : <https://doi.org/10.1787/fe76e556-fr> [consulté le 15 juillet 2024].

Organisation Internationale de la Francophonie. 2022. *Rapport sur la langue française*. [En ligne] : <https://urls.fr/Zz95-n> [consulté le 15 juillet 2024].

Raby, F. 2008. « Comprendre la motivation en LV2 : quelques repères venus d'ici et d'ailleurs ». *Les Langues modernes*, n° 3, p. 9-16.

Rivenc, P., Moget, M. T., De Man-De Vriendt, M. J., De Vriendt, S., Renard, R., Wambach, M. 2003. Brève histoire de la Problématique SGAV. Étapes dans la construction d'une méthodologie. Dans : *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde*. Vol. 3. De Boeck Supérieur, p. 85-134.

SEPIE. 2023. Destinos favoritos de los estudiantes españoles EDUCACIÓN SUPERIOR para movilidades Erasmus+. [En ligne]: <https://urls.fr/PUY46d> [consulté le 15 juillet 2024].

Vallerand, R. J. 1997. "Toward a hierarchical model of intrinsic and extrinsic motivation". *Advances in Experimental Social Psychology*, 29, p. 271-360.



© *Synergies Europe*, Revue du GERFLINT, n° 19, Année 2024.

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42696564q>

Bibliothèque nationale de France.

- Décembre 2024 –

Éléments sous droits d’auteur. Modalités de lecture et de citation, politique d’archivage et mentions légales consultables sur le site de l’éditeur et de la revue :

www.gerflint.fr

<https://gerflint.fr/synergies-europe>

